

(Traduction non officielle)



Annnonce du Conseil de l'Investissement
No.3/2562

Désignation de parcs scientifiques en tant que zones scientifiques et technologiques

Pour donner suite à l'annonce du Conseil de l'Investissement No. 2/2557 du 3 décembre 2014 sur les politiques et critères de promotion de l'investissement.

En vertu de l'article 16, de l'article 18 et de l'article 35 de la loi sur la promotion de l'investissement, B.E. 2520 (1977), le Conseil de l'Investissement publie la présente annonce afin de désigner 3 parcs scientifiques suivants en tant que zones scientifiques et technologiques approuvées par le Conseil de l'Investissement.

1. Le parc scientifique du Nord (Province de Chiang Mai), Sous-District de Mae Hia, District de Mueang Chiang Mai, Province de Chiang Mai
2. Le parc scientifique du Nord Est (Province de Khon Kaen) Sous-District de Nai Mueang, District de Mueang Khon Kaen, Province de Khon Kaen
3. Le parc scientifique du Sud (Province de Songkhla) Sous-District de Thung Yai, District de Hat Yai, Province de Songkhla

Cette annonce est applicable à partir du 15 mars 2019
Annoncé le 2 mai 2019.

Général Prayut Chan-o-cha
(Prayut Chan-o-cha)
Président du Conseil de l'Investissement